

Vivre à Fontaine **LE MAG**

**JANVIER
2024**



**CRÉATION D'UNE
BRIGADE DE
GENDARMERIE**

4 ♦ 5 REMOBINAGE

6 ♦ 7

LE DOSSIER

NOUVELLE BRIGADE GENDARMERIE



8 ♦ 9

GRAND ANGLE

L'OFFRE DE SOINS À FONTAINE-LE-COMTE

- ◆ Les cabinets médicaux
- ◆ Les pharmacies
- ◆ Les centres de soins et bien-être



10 FOCUS SUR LES TRAVAUX

- ◆ Les travaux de voirie engagés en 2023
- ◆ PAROLES D'ÉLU : Bruno Boucher

11 COUP D'OEIL

- ◆ Un nouveau resto' sur la ZAE...
- ◆ ...Et un mariage
- ◆ Little Italy rouvre ses portes

12 LES PETITS ZÉ' GRANDS FONTENOIS

- ◆ Les P'tit bouts
- ◆ Les ados
- ◆ Rencontre avec les enseignants

13 VIE PRATIQUE BIEN CIRCULER À VÉLO

14 CULTUR' ET' VOUS

- ◆ PAROLES D'ÉLUE : Joëlle Laroche
- ◆ Des socles d'expo made in Fontaine
PAROLE AUX ASSOS
- ◆ Une médaille pour Bernard Dulin
- ◆ Hommage à Jean-Claude Guilloteau
- ◆ La piscine du Creps de Boivre ouvre des créneaux aux Fontenois

15 TERRE DE JEUX TRIBUNE POLITIQUE

- ◆ Interview de Sébastien Paix

16 L'AGENDA DES SORTIES

20
TERRE
DE JEUX
24

ÉDITO



Le 2 octobre dernier, le président de la République a annoncé les lieux d'implantation de 238 nouvelles brigades de gendarmerie. Notre commune est la seule du département de la Vienne à avoir été retenue pour la création d'une brigade fixe. Comment avez-vous fait pour obtenir cette nouvelle gendarmerie ?

L'implantation de cette brigade fixe de gendarmerie est une très bonne nouvelle pour Fontaine-le-Comte. Elle est le fruit d'un travail important, de près d'un an, auprès des services de l'Etat et de Gendarmerie. De par la proximité de nœuds routiers importants, qui permettent des entrées et sorties rapides sur notre commune, nous assistons depuis plusieurs mois à de nombreux cambriolages. Nous subissons également de nombreuses incivilités, voire vandalisme. Ces éléments jouent en faveur d'un renforcement de la présence de nos forces de l'ordre sur la commune. Cette nouvelle brigade de gendarmerie c'est aussi une proximité permettant une pédagogie renforcée au quotidien pour notre bien vivre ensemble.



Votre Maire,
Sylvie AUBERT

Le budget 2024 a été voté lors de la séance du conseil municipal de décembre. Que pouvons-nous en retenir ?

Malgré le contexte de crises successives subies depuis le début de notre mandat, nous souhaitons poursuivre, sans augmentation des impôts, le développement de nos services publics, avec notamment l'accueil des titres sécurisés (carte nationale d'identité et passeport) et un engagement fort pour nos administrés les plus fragiles avec un CCAS renforcé (aide au permis de conduire, aide au BAFA, PEA passeport écoles associations, banque alimentaire, repas des aînés et repas du 31 décembre...). Nous poursuivrons également des investissements ambitieux tout en continuant notre politique de désendettement. Après le changement de chaudière bois, nous poursuivrons sur 2024 les changements de plafonds et éclairages pour les écoles. Le complexe sera également entièrement réhabilité pour lui permettre de traverser les prochaines décennies en répondant aux besoins de nos administrés et de nos associations. Notre patrimoine historique sera aussi au cœur de nos investissements pour 2024 avec les travaux du clos-couvert de l'ancien Prieuré – dit « l'infirmerie ». Ce patrimoine porte notre histoire et nous devons nous engager pour sa pérennité. Chacun peut d'ailleurs contribuer à la réhabilitation de ce patrimoine via la collecte de fonds ouverte en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Enfin, la sécurité de toutes et tous n'est pas oubliée, l'implantation de la gendarmerie en sera un des axes forts ainsi que le déploiement de la vidéo protection sur plusieurs points stratégiques de notre commune.

2024 est une année olympique. 2024 sera donc sportive à Fontaine-le-Comte ?

Les jeux olympiques et paralympiques 2024 mettront en avant notre pays sur cette année. Afin que ces jeux ne restent pas un privilège pour quelques-uns, nous avons obtenu pour notre commune le label « Terre de Jeux » 2024. Nous pourrons célébrer ainsi ensemble ces jeux avec une cérémonie pour le J-100 et de nombreux autres évènements en lien avec nos écoles et notre centre de loisirs. Nous réservons aussi quelques surprises notamment pour l'accès à des compétitions. De plus, nous aurons le plaisir d'accueillir fin août 2024 le tour Poitou-Charentes ! C'est une chance pour Fontaine-le-Comte. Le cyclisme est un sport populaire et accessible ! Nos évènements culturels et festifs ne seront pas en reste et nous proposerons une programmation pour la fête de la musique et le 14 juillet. Le marché des producteurs viendra également marquer la fin de l'été autour de nos producteurs locaux où nous aurons plaisir à nous retrouver. »

VIVRE À FONTAINE LE MAG
Directrice de la publication :
Sylvie AUBERT
Rédaction : Service
communication

Crédits photos :
Mairie de Fontaine-le-Comte,
Nicolas MAHU, les associations
de Fontaine-le-Comte, Canva, La
Nouvelle République/Centre Presse

Conception - Réalisation - Impression :
Imprimerie Sipap-Oudin
Pôle République 1 - 86000 Poitiers
05 49 88 39 17 - www.sipap-oudin.fr
Magazine tiré en 2000 exemplaires



REMBOLINAGE

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

7 octobre : Madame la Maire accueillait les nouveaux habitants de la commune. Après un tour de bus organisé avec la société Vitalis, pour découvrir les différents centres d'intérêt de la ville, Madame la Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants et a pris le temps d'échanger avec chacun, accompagnée d'élus et d'associations fontenoises.



HOMMAGE À DOMINIQUE BERNARD

16 octobre : Une cinquantaine de Fontenois se sont rassemblés devant la mairie, pour rendre hommage au professeur Dominique Bernard, assassiné par un terroriste. Pendant son discours, Madame la Maire était entourée des directeurs et d'instituteurs du groupe scolaire Simone-Veil. Après avoir respecté une minute de silence, l'assemblée a entonné la Marseillaise.

25 octobre : La nouvelle chaufferie du groupe scolaire Simone-Veil a été livrée depuis l'Allemagne. Des fondations spéciales ont été réalisées pour supporter son poids de 44 tonnes, et sa livraison a nécessité de nombreux moyens techniques et humains pour assurer sa stabilité et son transfert.



ARRIVÉE DE LA NOUVELLE CHAUFFERIE

APÉRO PATRIMOINE

9 novembre : Fontaine-le-Comte organisait son 1^{er} "Apéro-Patrimoine" au profit de la restauration de son site abbatial. Cette soirée à laquelle étaient invités les acteurs économiques de la commune, avait pour marraine Catherine Lathus, Présidente de la CCI Vienne. Isabelle Soulard, Déléguée territoriale de la Fondation du patrimoine Poitou-Charentes, avec qui la commune de Fontaine-le-Comte a conventionné dans le cadre d'une collecte de fonds pour la réhabilitation du site abbatial, était également présente.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

11 novembre : La cérémonie de commémoration du 11 novembre organisée par l'association des Anciens Combattants du Poitou, a eu lieu comme chaque année devant le monument aux morts de la commune, en présence de Fontenois(es) de tout âge, rassemblés en hommage aux anciens combattants.





FORÊT DES NAISSANCES, UNE NAISSANCE : UN ARBRE

25 novembre : Madame la Maire et Marie-Pierre Messent, première adjointe, accompagnées d'élus, ont remis à une vingtaine de petit(e)s Fontenois(es) né(e)s depuis 2020, un arbre dans la forêt des naissances de la commune. Plusieurs essences locales ont ainsi été plantées en fonction de leur adaptation au sol et au climat.

MARCHÉ DE NOËL

2 décembre : La commune organisait la 18^{ème} édition de son marché de Noël. Artisans, producteurs locaux, animations, Père Noël et échassières, sans oublier les crêpes, chichis et vin chaud... Tous les ingrédients étaient réunis pour fêter la fin d'année 2023.



LE TRADITIONNEL REPAS DES AÎNÉS

3 décembre : Près de 280 aînés de la commune se sont réunis pour le traditionnel repas de fin d'année. Un moment convivial toujours très attendu pour se régaler et pousser la chansonnette avec les élus.



RÉVEILLON FONTENOIS

31 décembre : La municipalité organisait la 2^{ème} édition de son réveillon Fontenois à laquelle a participé une centaine de personnes. Cet évènement, porté par le CCAS, a pour objectifs le partage et la solidarité afin que personne ne soit seul pour fêter la nouvelle année. Cette année encore, l'ambiance était au rendez-vous, autour d'un délicieux repas concocté par « Les Instants gourmands de Samuel » que nous remercions pour sa générosité.



CÉRÉMONIE DES VŒUX DE MME LA MAIRE

5 janvier 2024 : Madame la Maire, accompagnée de son équipe municipale, a présenté ses vœux aux administrés, aux associations et aux entreprises de la commune, ainsi qu'à l'ensemble de ses invités. Dans son allocution, Sylvie Aubert a pu revenir sur les temps forts de l'année 2023 et évoquer les grands projets à venir. Elle a également tenu à féliciter l'ensemble des acteurs de la commune, sans qui celle-ci ne serait pas aussi dynamique et attractive.



NOUVELLE BRIGADE GENDARMERIE

LE DOSSIER



En janvier 2022, le Président de la République avait annoncé l'implantation de 200 nouvelles brigades de gendarmerie à travers la France, pour renforcer la sécurité et répondre à l'augmentation de la délinquance dans les zones rurales et péri-urbaines.

Le 2 octobre dernier, le chef de l'État a ainsi dévoilé la carte des 238 nouvelles brigades qui seront créées sur le territoire français d'ici à 2027. Celles-ci répondent à un double objectif : la sécurité de proximité pour lutter contre la délinquance et l'augmentation des cambriolages ; et le renforcement du maillage territorial.

Pour le département de la Vienne, ce sont trois nouvelles brigades qui seront donc créées : une brigade fixe à Fontaine-le-Comte et deux brigades mobiles à Scorbé-Clairvaux et à Lusignan.

Le choix de l'implantation des brigades s'est fait en concertation avec les élus municipaux et départementaux, selon les impératifs opérationnels propres aux différents territoires. La faisabilité technique est également entrée en ligne de compte.

A NOTER

La nouvelle brigade devrait être construite dans l'éco-quartier, rue des Chaumes, en cours de réalisation. La gendarmerie sera ainsi installée en plein cœur de notre commune !

Un budget annexe devrait être créé tout prochainement afin de regrouper toutes les opérations comptables dans un document budgétaire spécifique, sans qu'il n'affecte le budget communal.

CHIFFRES CLÉS

- **10 gendarmes** et leurs familles s'installeront dans un premier temps sur la commune.
- **8500 m²**, c'est la taille du terrain pour la construction de la nouvelle brigade.

NOUVELLE BRIGADE GENDARMERIE



Le Colonel Philippe-Alexandre ASSOU, commandant de la gendarmerie départementale de la Vienne, a accepté de répondre à nos questions.

Quelles sont les raisons pour lesquelles la commune de Fontaine-le-Comte a été choisie parmi les communes candidates au projet, et en quoi ce choix est-il pertinent ?

A l'initiative du Ministre de l'Intérieur, une large consultation a été menée par le Préfet durant six mois afin de déterminer les lieux présentant les critères indispensables à l'installation d'une brigade : l'opportunité opérationnelle et réelle, la cohérence du dispositif, la faisabilité et la rapidité du projet.

Plusieurs options ont donc vu jour et la commune de Fontaine-le-Comte a été retenue. Compte tenu de l'activité de la délinquance en périphérie de Poitiers, je suis très satisfait de disposer d'une assise supplémentaire dans cette zone particulièrement ciblée par les cambrioleurs.

La position géographique périurbaine de Fontaine-le-Comte située sur un axe passant (D611) permet également de rayonner rapidement vers le Sud-Ouest du département. Nous aurons par ailleurs la chance de bénéficier d'une autre future brigade non loin, à Lusignan, permettant d'étoffer notre maillage territorial. Il faut considérer ces décisions comme une logique d'ensemble.

Quels sont les attendus de ces trois nouvelles brigades de gendarmerie sur notre territoire ?

Ces brigades sont un signal de reconquête important dans notre département qui en avait vu fermer une dizaine depuis 20 ans. Il y aura un gain net de plus de 22 gendarmes sur le département grâce à ces nouvelles unités. C'est inespéré à un moment où les militaires voient leur activité se densifier en raison principalement des menaces plurielles qui pèsent sur notre pays. Concrètement, les patrouilles seront plus visibles pour les administrés, les nouvelles unités permettront un accueil physique renforcé y compris en mobilité selon la logique du « aller vers », rendue possible par les nouveaux outils mis à la disposition des forces de l'ordre (téléphones, ordinateurs portables possédant les applications métiers sous connexion sécurisée).

En matière judiciaire, ces nouvelles unités soulageront les gendarmes quant au volume de dossiers à traiter ce qui, de fait, améliorera naturellement le suivi des procédures sous l'autorité des magistrats.

Comment va s'établir leur prochaine implantation, en terme de planning et d'organisation ?

Nous devons considérer certains éléments qui emportent des délais incompressibles, notamment les enjeux relatifs à l'immobilier ou au recrutement. Nous travaillons avec Madame la Maire pour tenir un agenda raisonnable. Les trois nouvelles brigades doivent être opérationnelles avant 2027, conformément au souhait du Président de la République.

Dans la Vienne, nous souhaitons accélérer le calendrier pour que nos concitoyens perçoivent les effets de l'annonce présidentielle au plus tôt. Ainsi, la brigade de Scorbé-Clairvaux pourrait voir le jour en 2024, suivie par celles de Lusignan et de Fontaine-le-Comte qui intègrent des projets immobiliers importants.

Chacun a hâte d'accueillir ces nouvelles structures et ces renforts qui assureront une tranquillité supplémentaire dans ce beau département de la Vienne.

L'OFFRE DE SOINS À FONTAINE-LE-COMTE

GRAND ANGLE



L'année 2023 a connu de nombreux mouvements notamment concernant l'offre de soins sur la commune. Déménagements, nouvelles organisations et installations d'activités nouvelles, Fontaine-le-Comte propose aujourd'hui de nombreux services de soins et de bien-être.

LES CABINETS MÉDICAUX :

La commune est dotée de quatre médecins généralistes qui exercent dans deux cabinets médicaux :



- Un cabinet situé au 2 rue de Jupiter, avec les docteurs Alain PINTENET et Hanane DELOUANE JUGLA
- Et un second cabinet, avec les docteurs Valérie TRANCHÉE -VERGÉ et Julie DEMATTÉO, qui a été inauguré le 10 novembre dernier, place Charles-de-Gaulle (dans l'ancien bureau de poste).

LES PHARMACIES :

Pharmacie ARANDEL, 1 rue du Stade
Pharmacie des Chênes, 82 route de Poitiers

Le nouveau cabinet a nécessité plus de deux mois de travaux, pour un coût total de 87 278 € TTC, financé par la municipalité qui est propriétaire des lieux.

L'OFFRE DE SOINS À FONTAINE-LE-COMTE

LES CENTRES DE SOINS ET BIEN-ÊTRE

La commune bénéficie d'un large panel de services de soins et de bien-être ouverts aux consultants de tout âge. Face à l'augmentation des besoins de prises en charge paramédicales, les soignantes poursuivent leur activité et participent au développement de l'offre de soins en accueillant au sein de leurs cabinets, de nouvelles spécialités qui viennent compléter les soins.

Le cabinet, du 3 rue René-Cassin

Le cabinet est composé de :

Marie-Pierre BILLAUD, sage-femme
Pauline BLINET, ostéopathe
Céline LEMASSON, Méthode Livin'g
Alice LE BRIGANT, nutritionniste / diététicienne
Audrey LAMBERT, relaxation et massage shiatsu
Hélène RIBLER, éducatrice spécialisée et consultante en parentalité

Le cabinet, du 54 rue du Vercors, inauguré le 2 juin 2023

Le cabinet est composé de :

Carine MOUSSERION, Laure TASSIN, et Majdouline RIDA-CHAFFI, infirmières libérales
Delphine MOREAU, réflexologue plantaire et praticienne en soins Reiki
Pauline LE-DU-BOUCARD, thérapeute manuelle, praticienne en PNL et hypnothérapie

Le cabinet, du 28 rue des Chaumes, ouvert le 18 septembre dernier

Ce nouveau centre pluridisciplinaire est constitué d'une dizaine de professionnels de soins et bien-être, formés à la détection et à l'accompagnement des troubles du neurodéveloppement mais aussi aux troubles anxieux et aux maladies neuro-dégénératives.

Le cabinet est composé de :

Pauline MONTEIL et Justine GUÉNEAU : psychologues – neuropsychologues
Dorothee BEUCAIRE et Milène LEROY, ergothérapeutes
Charles BLEUZET, orthophoniste
Julie BRETIER, psychomotricienne
Patricia ROUFFAUD, sophrologue
Maxime DUPUIS, infirmier – psychopraticien - hypnose
Amandine ORSOLA, réflexologue
Christine COTON, graphopédagogue

Cabinet de kinésithérapie et de massage bien-être, du 21 rue du Stade :

Frédéric SWIERKOWSKI, kinésithérapeute
Erell GUILLOU, kinésithérapeute et massage bien-être

Cabinet dentaire du 13 rue du Stade :

Alexandre TOURNOUX, dentiste

Pédicures – podologues :

Catherine CARN et Lucile GONTIER, au 80 route de Poitiers
Géraldine LEAUD GATEAU, au 47 route de Poitiers

Les professionnels qui exercent à domicile :

Alexandre AUJOUX, opticien mobile.
Caroline BROTTIER, praticienne drainage lymphatique (méthode Renata Franca) et bain enveloppé bébé.
Bruno FORESTIER, animateur à domicile pour personne en perte de mobilité.
Karine HIPPEAU ABASCAL (Le Cab'), hypnothérapeute, sophrologue certifiée – développeuse de bien-être
Charlotte WEISS, sophrologue caycédienne.

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à contacter la mairie pour vous faire connaître.



Massage de kinésithérapie

FOCUS SUR LES TRAVAUX

LES TRAVAUX DE VOIRIE ENGAGÉS EN 2023

AVANT



AUJOURD'HUI

GIRATOIRE JEAN-MOULIN

À ce jour, les travaux de finition du giratoire sont en cours (enrobés, engazonnement des massifs). L'objectif de cet équipement était la réduction de la vitesse, la gestion des priorités et de la visibilité tout en sécurisant le carrefour. Partie intégrante du projet global du Chaucidoux installé sur la rue Jean-Moulin, son aménagement a été pensé de façon à favoriser la végétalisation du site. Les travaux ont été réalisés par la direction voirie de Grand Poitiers, en collaboration avec la direction Énergie Grand Poitiers et Sorégies. Il est opérationnel depuis la fin du mois de novembre 2023, et remplit déjà son objectif. Le coût total des travaux approche les 200 000 €. Il sera inauguré dans les prochaines semaines.

LA RÉFECTION DES TROTTOIRS DE LA COMMUNE

Comme l'équipe municipale s'y était engagée dans son programme, la réfection des trottoirs des quartiers historiques de la commune a été entreprise cette année. Ainsi, les trottoirs de la rue du Bois-Paris et ses allées ont pu bénéficier d'une rénovation et d'aménagements facilitant les déplacements piétons. Ce programme a permis également de reprendre les entrées charretières des riverains concernés. D'autres quartiers de la commune seront également réalisés durant l'année 2024.

INSTALLATION ET PÉRENNISATION DE CHICANES

En 2023, des chicanes ont été installées sur la rue de Jupiter et la rue des Chaumes pour réduire la vitesse des véhicules. Sur cet axe, un aménagement a également été établi pour marquer davantage l'entrée d'agglomération. L'expérimentation menée sur ces deux rues a confirmé l'intérêt de ces aménagements qui seront pérennisés dans les prochains mois.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La municipalité poursuit le renouvellement de ses points lumineux énergivores par la mise en place de LED, en collaboration avec Grand Poitiers et Sorégies. Ce programme est intégré dorénavant par Grand Poitiers, dans le cadre de la convention « Performance énergétique » signée avec la Banque des territoires.

MOBILITÉ

Depuis la rentrée de septembre 2023, la municipalité bénéficie de nouveaux horaires de dessertes de bus. Les échanges se poursuivent avec Vitalis pour améliorer encore l'offre de services. La flotte des vélos et trottinettes en libre-service Pony sera également complétée.

PAROLES D'ÉLU

Bruno BOUCHER

En plus des travaux cités, qui se poursuivront donc sur l'année 2024, de nouveaux projets seront engagés dans les prochains mois : L'aménagement de la chaussée aux abords du groupe scolaire débutera au printemps prochain. Son objectif est là aussi de réduire la vitesse des véhicules sur ce site sensible, de sécuriser les déplacements doux et de prioriser l'accès-piétons. Le stationnement sera également repensé et complété d'un nouvel axe de mobilité douce. Concernant la route de Poitiers, les échanges se poursuivent avec le Département, qui en a la charge, pour revoir son aménagement. La liaison cyclable actuelle sera aussi revue. Nous poursuivons bien-sûr, au quotidien, les actions courantes d'entretien de la voirie et des réseaux.



*Adjoint mobilités,
voirie et réseaux*

UN NOUVEAU RESTO' SUR LA ZAE ...

Depuis le 8 janvier dernier, Frédéric GARRIER et Didier MUZZOLINI ont associé leurs compétences pour ouvrir ensemble un nouveau restaurant au 1 Allée des Cerfs, sur la ZAE de Fontaine-le-Comte.

Après une période de rafraîchissement des locaux de l'ancien restaurant et le recrutement d'un second chef, le « Restaurant la Garenne » a ainsi pu ouvrir ses portes au public, et propose désormais une offre élargie aux Fontenois et aux clients de la zone d'activité.

En effet, le restaurant est ouvert tous les midis, avec une formule à 15,90€ (avec entrée / plat / dessert / 1 verre de vin) mais la grande nouveauté sur la zone est l'ouverture du restaurant en soirée, pour permettre à tous de se restaurer sur place avant ou après un bon film, une partie de bowling ou un laser game.

La formule du soir est quant à elle à la carte ! Vous avez le choix entre : burger, poisson, grillade, risotto, pâtes ou plat végétarien. Et si vous êtes pressé(e) vous pouvez également passer prendre une pizza à emporter !

Autre nouveauté des plus conviviales et à adopter : les afterwork & happy hour proposés tous les soirs de la semaine, à partir de 18h, pour bien finir la journée ... ou bien débiter la soirée.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi soir et samedi soir. Fermeture le samedi midi et dimanche.
Contact : 05 49 57 01 22

...ET UN MARIAGE !

Depuis le 1er janvier dernier, les sociétés LUBICOM et SONEP, installées depuis plusieurs années sur la ZAE de Fontaine-le-Comte, ont fusionné pour mieux partager et valoriser leurs compétences mutuelles.

Les deux entreprises spécialisées dans la production graphique et signalétique (enseigne, habillage de véhicules, objets publicitaires, travaux d'impression, sérigraphie...) réussissent aujourd'hui grâce à leur complémentarité, à organiser tous les moyens humains, matériels et logistiques dont ils disposent, pour proposer une offre plus large à leur clientèle de professionnels essentiellement composée d'entreprises, d'associations et d'administrations.

Nous leur souhaitons un beau « mariage » !
Contact : 05 49 00 48 31



LITTLE ITALY ROUVRE SES PORTES

Depuis le 19 décembre dernier, Little Italy, situé au 12 bis route de Béruges, a rouvert ses portes ! La pizzeria est maintenant ouverte du mardi au jeudi, de 18h00 à 21h00 et le vendredi et samedi de 18h00 à 21h30. Vous pouvez passer vos commandes dès 17h00 au 05 64 72 01 00. Retrouvez la carte et les menus sur le compte

Facebook : *Little Italy Fontaine le Comte*



LES PETITS ZÉ' GRANDS FONTENOIS

LES P'TITS BOUTS

LES PETITES TROGNES



Fini, les photos de portraits ! Les petits de maternelles sont passés derrière le filtre Disney. Reconnaissez-vous leurs frimousses ?

LES ADOS



Le 6 décembre, les jeunes de l'Escal'ados qui ont participé à la création des décors du film d'animation « Migration » ont assisté à l'avant-première du film au cinéma le CGR de Fontaine-le-Comte

LE PÈRE NOËL EST PASSÉ AU GROUPE SCOLAIRE SIMONE VEIL



Une très belle réussite pour cette seconde édition d'Halloween, pensée et animée en coorganisation avec les associations Abracadaconte, Les Gens du Théâtre de Fontaine et La Festive.

RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS

Le 6 novembre, Madame la Maire et l'équipe municipale ont organisé un pot d'accueil pour rencontrer les directeurs et les enseignants du groupe scolaire Simone-Veil. Cette rencontre a permis à chacun de se présenter et d'échanger sur les différents projets de la municipalité et de l'école.



VIE PRATIQUE

BIEN CIRCULER À VÉLO

LA NUIT, JE FAIS TOUT POUR ÊTRE VU !

En période hivernale (météo, obscurité), le risque d'accident pour les cyclistes et les trottinettes est accru. Sans lumière, ils ne sont pas du tout visibles des autres usagers de la rue, et ce, malgré l'éclairage public.

C'est pourquoi, pour assurer leur sécurité, il est important que les cyclistes et autres personnes qui utilisent les mobilités douces disposent des équipements nécessaires à leur bonne visibilité.

PAS VU, PAS PROTÉGÉ, SOYEZ UN CYCLISTE ÉCLAIRÉ

Le Code de la route prévoit ainsi 8 éléments d'éclairage et de visibilité obligatoires sur un vélo.

Les cyclistes sont passibles d'une amende pour chaque équipement manquant (35€).

De plus, il est possible de renforcer encore plus sa visibilité à l'aide d'accessoires tels que :

- gilet réfléchissant (obligatoire uniquement hors agglomération)
- brassards réfléchissants
- vêtements clairs



EN SAVOIR PLUS : LE CODE ROUSSEAU VÉLO & AUTRES E-MOBILITÉS...

Destiné aux personnes circulant à vélo, avec ou sans assistance électrique ou avec tout engin de déplacement personnel motorisé, ce code renseigne sur les particularités techniques de chaque type de matériels disponibles sur le marché, sur leur entretien, sur les questions d'assurance ainsi que sur la conduite, sa réglementation et les risques associés. Cet ouvrage est disponible dans le réseau des Médiathèques de Grand Poitiers.



CULTUR' ET' VOUS

En 2024, Fontaine-le-Comte lance sa programmation Art & culture au sein de son logis abbatial et de l'espace Béatrice-Favrelière. Expositions et ateliers y sont attendus pour faire vivre ce nouveau lieu culturel, qui a été inauguré au printemps 2023 après des travaux de réhabilitation et d'accessibilité. Nous espérons toute votre coopération pour faire vivre cet espace, participer à ses événements et pourquoi pas proposer vos œuvres. N'hésitez pas à nous contacter, si vous souhaitez exposer et faire découvrir votre univers :
vanessa.guerin@fontaine-le-comte.fr

PAROLES D'ÉLUE Joëlle LAROCHE

Vous avez pu découvrir le logis abbatial lors du dernier Marché de Noël, le 2 décembre dernier. Ces 3 dernières années ne nous ont pas permis de faire vivre le logis pour diverses raisons : la Covid et le nécessaire aménagement pour rendre le logis abbatial accessible à tout public. L'année 2024 va être la 1^{ère} année où nous allons pouvoir réfléchir et proposer des expositions dans ce lieu. Si vous connaissez ou êtes des artistes : peintres, sculpteurs, photographes, etc. Vous pouvez prendre contact avec la Mairie qui étudiera toutes les propositions.



Adjointe à la culture, vie associative et communication

DES SOCLES D'EXPO MADE IN FONTAINE

Dans le cadre de l'aménagement du logis abbatial, qui accueillera donc à partir de ce début d'année 2024 des expositions et résidences d'artistes, la société MDB (Les métiers du bois) de Fontaine-le-Comte a réalisé des socles en bois pour exposer les futures sculptures et œuvres 3D des prochains artistes. Ces socles ont été taillés au sein des ateliers fontenois, dans des chutes de chêne. Nous remercions Monsieur Cédric ROTH-MEYER et ses équipes pour leur travail, leur collaboration et leur générosité.

PAROLE AUX ASSOS

UNE MÉDAILLE POUR BERNARD DULIN

Le 12 décembre, à la Préfecture de la Vienne, Bernard DULIN a reçu des mains de Monsieur le Préfet, la médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ! Cette médaille vient saluer son engagement depuis de nombreuses années, notamment au service de l'Union Sportive Judo 86 et de ses trois sections (Saint-Benoît, Fontaine-le-Comte - Iteuil - Vouneuil-sous-Biard et Pays Mélusin - Vallée de la Boivre). Un grand merci à lui et félicitations pour cette médaille !



LA PISCINE DU CREPS DE BOIVRE OUVRE DES CRÉNEAUX AUX FONTENOIS

La commune de Fontaine-le-Comte s'associe avec l'association Natation Val de Boivre pour proposer des créneaux exclusivement dédiés aux Fontenois(es) à la piscine du CREPS de Boivre. L'association propose différentes activités comme l'apprentissage à la natation, de l'aquagym, ou encore de l'aquabike. Les pré-inscriptions seront ouvertes à partir du 26 février 2024. Pour en savoir plus : www.natation-val-de-boivre.jimdosite.com/

HOMMAGE

Comme de nombreux Fontenois, c'est avec une profonde tristesse que nous avons appris en décembre dernier, le décès de Jean-Claude GUILLOTEAU à l'âge de 76 ans. Figure incontournable de la vie associative fontenoise, il était président de La Festive. Citoyen engagé, ancien conseiller municipal, il fut également président de l'APE, puis du FC Fontaine. Son nom restera attaché à la dynamique de notre commune. Son sourire et sa bonne humeur resteront en nos mémoires. Toutes nos pensées vont à son épouse Eliane, à ses enfants et petits-enfants.



" TERRE DE JEUX "

INTERVIEW DE SÉBASTIEN PAIX

Vous êtes apprenti à la Mairie de Fontaine-le-Comte depuis septembre 2023. Dans le cadre de vos missions vous déployez la stratégie "Terre de Jeux 2024". Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est ce label ?

Le label « Terre de Jeux 2024 » s'inscrit dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. La commune a été labélisée en mai 2023.

Être une Terre de Jeux, c'est permettre aux Fontenoises et Fontenois de vivre l'émotion des Jeux sur leur territoire. Concrètement, la commune poursuit son engagement en matière sportive et culturelle et organisera tout au long de l'année 2024 des manifestations sur le thème de l'inclusivité, pour que les jeux soient ouverts à toutes et tous.



Quelles animations envisagez-vous pour notre commune ?

Plusieurs manifestations sont envisagées à ce stade. La dynamique Terre de Jeux commencera dès le mois de décembre par la mise en place d'animations dans les écoles et au périscolaire. Nos jeunes pourront également bénéficier de billets pour assister aux Jeux à Paris dans le cadre d'un projet avec Grand Poitiers.

Des événements forts seront également organisés à l'image de la Semaine olympique et paralympique du 02 au 06 avril 2024 ou de journées fédératrices en avril et en juin. Au programme : initiation sportive, sensibilisation au handisport, rencontre de sportifs de haut niveau et manifestations culturelles.

Avec qui allez-vous collaborer ? Et à quels publics ces animations s'adressent-elles ?

Il est bien entendu que tous les acteurs de la commune pourront être force de proposition afin de faire vivre les Jeux à Fontaine-le-Comte. Les manifestations qui seront organisées se veulent ouvertes à toutes et tous, intergénérationnelles et inclusives. Pour cela, je rencontre tous les acteurs de la communauté éducative, nos associations sportives et culturelles, ou encore nos aînés afin d'engager une année 2024 riche en émotion et en partage.

TRIBUNE POLITIQUE

Groupe majoritaire - L'Écoute, l'Action, pour Tous

À l'aube de cette année, recevez nos meilleurs vœux pour 2024 ! 2024, année olympique et paralympique, sera l'occasion de nous retrouver autour des valeurs de respect, fraternité et solidarité. Pour notre commune, des investissements structurants sont programmés. Dès février, des travaux devraient débuter sur le site abbatial, avec la rénovation du bâtiment dit de l'Infirmier. Des travaux sur le complexe des Châtaigniers feront rentrer ce haut lieu de la vie communale dans le 21ème siècle nous inscrivant ainsi dans l'héritage de Raymond SARDET. La poursuite des investissements, c'est notamment grâce à notre choix, dès 2020, d'engager massivement la rénovation de nos bâtiments pour réduire nos charges de fonctionnement. Avec une dette maîtrisée, nous envisagerons sereinement la poursuite de cette politique d'investissement sans augmenter les impôts locaux. C'est cette gestion qui nous permet de continuer de porter les exigences d'une commune toujours plus économe, toujours plus juste.

Groupe des élus - Ensemble pour Fontaine

Le débat d'orientation budgétaire vient de se dérouler. C'est un moment important, qui nous permet d'apprécier l'évolution des finances de la commune et de prévoir les investissements futurs.

Nous constatons un endettement par habitant raisonnable et un désendettement ramené de 7,44 ans en 2022 à 5,22. 2024 sera marquée par la rénovation importante du Complexe des Châtaigniers, du bâtiment de "l'Infirmier" du site abbatial ainsi que par l'installation de la vidéo-protection au coeur de notre cité. Si cette installation est faite pour rassurer, il restera néanmoins à régler le problème des incivilités. La construction de la Gendarmerie est une excellente nouvelle, participera-t-elle au même apaisement ?

Nous sommes étonnés, malgré nos demandes, que la Commune de Crouelle ne participe pas encore aux investissements du groupe scolaire au prorata du nombre d'élèves accueillis. Nous vous adressons volontiers nos meilleurs vœux de bonne santé pour 2024. Les 4 élus Dorothee BRUNET, Claudine BLONDEAU, Lionel BONNIFAIT, Michel QUILLIVIC.

AGENDA DES SORTIES ET MANIFESTATIONS

JANVIER

JEUDI 25 JANVIER – 20H

SALLE DE LA FEUILLANTE / CONFÉRENCE

Le lien entre le développement moteur de l'enfant et les futurs apprentissages.
Animée par Élise Bernard, pédagogue du mouvement.

Sur inscription : alice.renoux@fontaine-le-comte.fr ou 07 77 08 36 29. Entrée libre.

DIMANCHE 28 JANVIER

DE 10H À 18H

COMPLEXE DES CHÂTAIGNIERS / VENTE

7ème bourse aux disques.

Organisée par le TTACC86

Contact : assottacc86@gmail.com - 06 84 07 66 55. Entrée libre.

FÉVRIER



SAMEDI 3 FÉVRIER 2024
20H00

Complexe des Chataigniers
Fontaine-le-Comte
(à côté de la Mairie)

NOMBREUX LOTS
VALEUR +2000€
Bons d'achat 400€, 200€, 100€, 50€
Tablette tactile, Trotinette électrique...
36 TIRAGES
3€ le Carton
15€ les 6
20€ les 10
(plaques acceptées)

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE
Ouverture des portes à 18h30



SAMEDI 03 FÉVRIER - 20H

COMPLEXE DES CHÂTAIGNIERS

ANIMATION

Super loto.

Organisé par le Football club de
Fontaine-le-Comte.

Ouverture des portes à 18h30. Buvette et
restauration sur place.

JEUDI 15 FÉVRIER

DE 10H À 18H

COMPLEXE DES CHÂTAIGNIERS

SALON / FORUM

Salon des seniors :

« Bien vieillir chez soi ».

Stands d'information, de prévention
et de dépistage (visuel et auditif).

Organisé par la municipalité. Avec

la participation de nombreux
intervenants : professionnels du
bien vieillir, sociétés de service à la
personne, associations...

Entrée libre. Contact : 05 49 62 67 05

vanessa.guerin@fontaine-le-comte.fr



MARS

DU SAMEDI 01 AU DIMANCHE 17 MARS

SALLE BÉATRICE FAVRELIÈRE – SITE ABBATIAL /

EXPOSITION

Exposition de peintures et de gravures.

Proposée par Anne Giraud, Chantal Damour, Gilberte Theuil
et Dominique Bourriaud.

Entrée libre.

AVRIL

DU VENDREDI 29 MARS

AU DIMANCHE 14 AVRIL

ESPACE BÉATRICE FAVRELIÈRE – SITE ABBATIAL /

EXPOSITION

Exposition de peintures.

Proposée par David Wanshoor, professeur à l'Atelier de
Fontaine.

Entrée libre. Contact : david.wanschoor@gmail.com

DU VENDREDI 29 MARS

AU JEUDI 04 AVRIL

SALLE DE LA FEUILLANTE / EXPOSITION

Exposition de peintures et de gravures.

Proposée par l'Atelier de Fontaine.

Entrée libre. Contact : latelierdefontaine86@gmail.com

Horaires d'ouverture au public :

du vendredi au dimanche, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à
19h00 du lundi au jeudi, de 15h00 à 19h00

DIMANCHE 07 AVRIL – À PARTIR DE 14H30

COMPLEXE DES CHÂTAIGNIERS / CONCERTS

« Le Printemps d'Hollyjazz. » Concerts de groupes vocaux.

Entrée libre. Contact : hollyjazzfrc@gmail.com

LES RENDEZ-VOUS DE L'APE

Janvier : Vente de brioches

Février : Vente de chocolats de Pâques

Samedi 10 février, de 14h à 18h :

Boum du Carnaval

Dimanche 17 mars, de 14h à 18h :

Défi Puzzle en famille

Mai : Vente de saucissons

Vendredi 24 mai, à partir de 18h :

Rallye des Minis Gars'z'elles

NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAUX HORAIRES POUR LA MAIRIE

Depuis le 2 janvier dernier, les horaires d'accueil physique et téléphonique du public sont les suivants :

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	09:00-12:30	14:30-17:30
Mardi	09:00-12:30	14:30-17:30
Mercredi	09:00-12:30	13:30-18:00
Jeudi	09:00-12:30	13:30-17:30
Vendredi	09:00-12:30	13:30-16:15